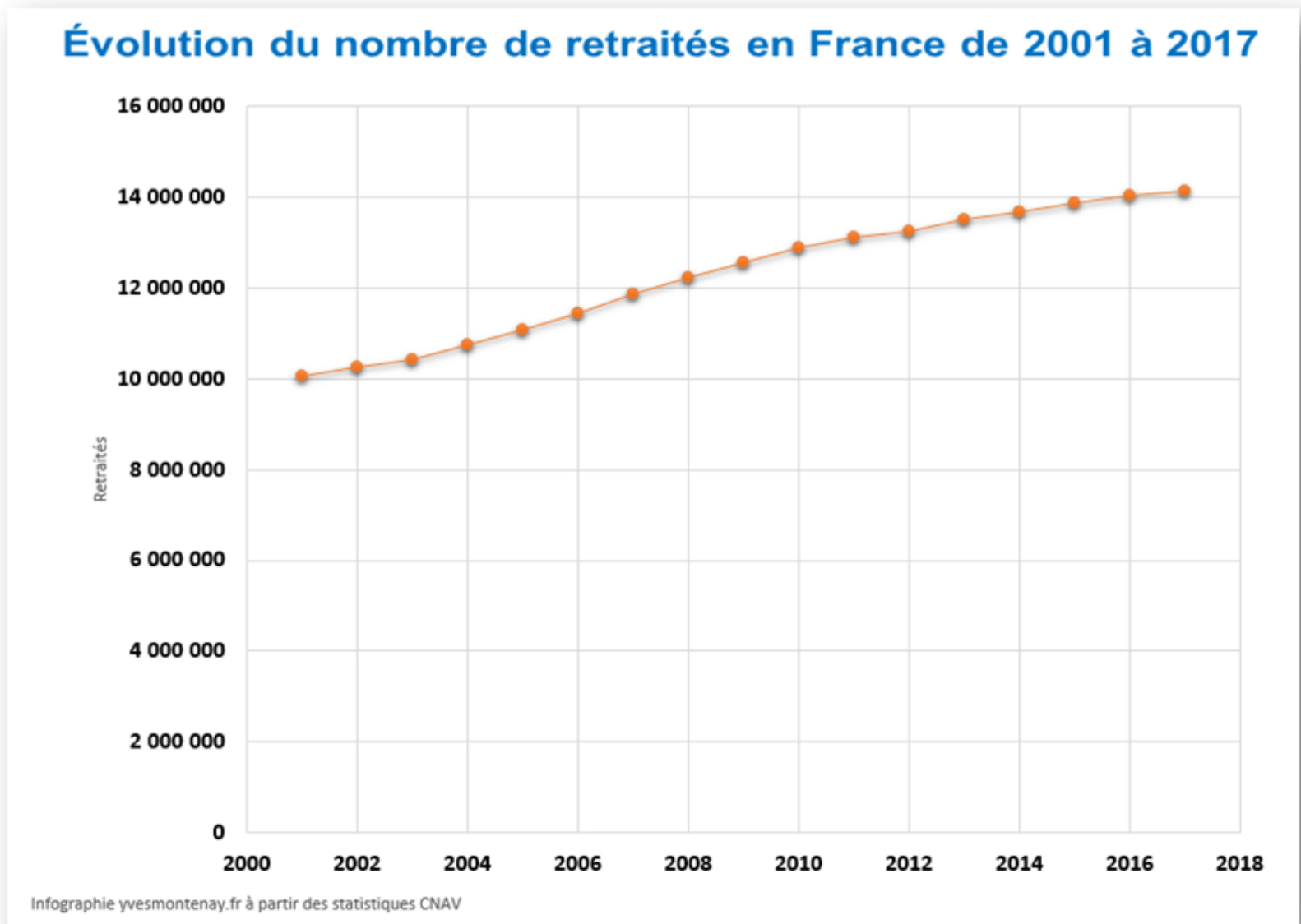


La retraite : droit ou privilège ?

[4 novembre 2018](#) [Yves Montenay](#)



La réforme des retraites en projet pour 2019 ne pose pas la question de *la nature* des retraites. Je comprends pourquoi, car s'interroger sur ce « droit » serait politiquement suicidaire.

Néanmoins le soupçon a fini par se répandre : les retraites au niveau actuel ne seront pas assurées à l'avenir. N'ayant aucune responsabilité politique, je peux m'interroger : les retraites sont-elles vraiment « un droit » ?

La polysémie de ce terme est trompeuse : regardons donc de plus près ce qu'est concrètement une retraite.

La notion de retraite au sens actuel du terme est très récente. La majorité de la population mondiale n'y a pas droit. La masse des personnes âgées était, et est encore largement, soignée et nourrie par leurs enfants. En

France, jadis, ceux qui n'en avaient pas allaient s'entasser à l'hôpital au milieu d'autres mourants. Les plus favorisés avaient des économies ou des rentes, des fermages par exemple.

Remarquons que la rente est prélevée sur une activité présente. C'est une répartition du fruit de l'activité économique du jour, et non un transfert de travail ou de pouvoir d'achat dans le temps.

Or l'opinion a pris l'habitude de distinguer la rente de la retraite, car elle pense que cette dernière est justement un transfert de pouvoir d'achat dans le temps. Cette perception est accentuée par l'idée vague que la rente est la solution « du riche » (« le capitaliste » ou autre privilégié), que sa légitimité est douteuse, notamment car déconnectée d'un travail réel, alors que la retraite est la (noble) contrepartie du travail passé. D'où l'expression parfois utilisée de « salaire différé », donc le remboursement d'une dette, donc « un droit » au sens juridiquement courant du terme.

Je viens ici démontrer que cette distinction entre rente et retraite n'a pas de sens, voire se retourne contre ses auteurs. Toute retraite est une rente, en ce qu'elle est prélevée sur la production d'aujourd'hui du fait d'un privilège.

Comme son nom l'indique, **un privilège découle d'une loi avantageant une personne ou un groupe.**

Que ce privilège bénéficie à une partie notable de la population n'en change pas la nature, d'autant que ce privilège est beaucoup plus prononcé pour certains groupes que pour d'autres. Car ce privilège, comme tout autre, dépend du pouvoir politique de ses bénéficiaires.

La retraite n'est pas un salaire différé

Notons d'abord que la formule « salaire différé » n'a pas de sens concret : le salaire est la contrepartie d'un travail, or je ne peux pas mettre une partie du travail que j'ai fourni lorsque j'avais 30 ans dans une bouteille, et m'en servir 40 ans plus tard pour produire des biens ou des services que

j'échangerais contre ceux dont j'ai besoin aujourd'hui.

La totalité de mon travail a été transformée dans le meilleur des cas en biens et services de l'époque, lesquels ont été consommés. Ou gaspillés du fait de l'incompétence d'un décideur, d'une obsolescence technique, d'une guerre ou tout autre événement destructeur.

Dans tous les cas, mon travail comme ses fruits, a disparu.

Ce travail que j'ai fourni est **tout au plus une des bases du calcul d'un « droit » que le pouvoir va m'attribuer**. Je dis bien « l'une des bases », et parfois même pas.

Une vérification historique est que le pouvoir a fait justement varier ce « droit » au gré des **variations économiques et politiques**, par exemple en l'indexant ou non sur les prix ou en changeant l'âge de départ ou tout autre paramètre.

Une autre vérification est que **le pouvoir peut décréter de donner une retraite sans lien avec le salaire passé**, le minimum vieillesse par exemple, ou l'application des **majorations familiales**.

Le fait que ces deux points soient largement justifiés ne fait que confirmer notre raisonnement : la retraite n'a pas grand-chose à voir avec le salaire, ni même avec le remboursement des cotisations.

Cela non seulement parce qu'elle n'en est qu'indirectement ou pas du tout fonction, mais surtout parce qu'elle est de nature différente.

La retraite : un prélèvement en nature

En effet, qu'est-ce concrètement qu'une retraite ? De l'argent, certes, mais à condition qu'il se traduise concrètement par du pain, des soins et un ascenseur qui marche.

Or le débat s'est focalisé sur l'argent. Le raisonnement a été le suivant :

1) pas assez de cotisants par rapport aux retraités toujours plus nombreux

(14 millions de retraités en 2017 contre 10 millions en 2001).

2) choix économiquement justifié de ne pas augmenter les cotisations,

3) choix politiquement compréhensible de ne pas diminuer les retraites des bénéficiaires actuels,

La conclusion mathématique qui en découle est recul de l'âge de départ et la recherche d'autres sources de financement.

Ce dernier point est une fausse piste. Ponctionner les entreprises, ou qui que ce soit d'autre, ou emprunter des fonds à l'Arabie, ne règlera pas le problème du nombre insuffisant de boulangers, d'infirmières ou de réparateurs d'ascenseurs nécessaire pour le nombre accru de retraités.

Recevoir du pain, des soins et un ascenseur qui marche est un prélèvement en nature sur l'activité économique, et non une question d'argent.

Or le travail disponible dans les qualifications nécessaires est une ressource limitée (je mets de côté ici les flexibilités envisageables à long terme comme l'immigration de travail et l'amélioration des formations).

L'argent « ne change pas la taille du gâteau » et n'est qu'un moyen de distribuer des « tickets de rationnement ». Celui qui dispose du plus grand pouvoir reçoit un plus grand nombre de tickets.

Cela va de la retraite chapeau de certains industriels (sommées importantes par personne, mais pour très peu de monde) à celle des dockers (proportionnelles à leur pouvoir de nuisance) en passant par celle d'une partie du secteur public (importantes par le nombre de personnes concernées, et par rapport au travail fourni dans certains recoins abrités nous disent des mauvaises langues).

Comment appeler « droit » le résultat d'un processus aussi... gauchi ?

La retraite : un système injuste et contre-productif

Le fait que la retraite dépende d'un rapport de force auquel chaque actif est étranger n'est déjà pas satisfaisant. Mais il y a pire : le système est profondément injuste et contre-productif.

En effet nous avons vu que le travail disponible est une ressource limitée dans les qualifications nécessaires, tel le nombre de boulangers, d'infirmières et de techniciens d'ascenseurs. Or la condition nécessaire à l'existence de ces actifs est une fécondité préservant grosso modo la forme de la pyramide des âges, donc la proportion d'actifs.

Dans le monde développé et en économie de marché, cette condition nécessaire est en gros suffisante.

En effet le niveau général des parents combiné aux infrastructures intellectuelles et physiques et à la flexibilité de l'économie de marché transforme les enfants en jeunes adultes travaillant « au bon endroit ».

En France, dont l'économie est imparfaite, cela est réalisé à 80 ou 90 % (suivant qu'on considère la proportion de chaque promotion sortant sans qualification de l'école ou le taux de chômage).

Dans les sociétés traditionnelles et rurales, où les liens familiaux sont stables dans l'espace et dans le temps, tout le monde sait que l'on sera nourri par ses enfants. On en a donc par exemple huit parce qu'on sait qu'il en mourra six (cas fréquent jadis au Nord et naguère au Sud), et que les deux survivants vous nourriront et perpétueront le groupe.

Par contre, en ville, où les liens familiaux se délitent, et où l'on est salarié avec des caisses de retraite qui vous promettent monts et merveilles (témoignage vécu de DRH), cette motivation disparaît.

En bonne logique micro-économique, ***pourquoi en effet avoir des enfants ?***

C'est ce que d'ailleurs proclament certains Américains : « *Ayez deux salaires, deux belles carrières, pas d'enfants et vous vous roulez sur l'or en fin de vie avec le fruit de votre épargne ou de vos cotisations* ».

Bref comptons sur les enfants des autres, qui auront (la femme surtout) sacrifié leur retraite pour élever ceux qui vous nourriront. On oublie ce que les philosophes nous disent : « *le critère, c'est de voir ce qui se passerait si tout le monde en faisait autant* ».

L'injustice est patente et gravissime, mais le mécanisme est puissant. En simplifiant, la moyenne entre ce comportement rationnel (pas d'enfants) et le désir d'en avoir donne les taux de fécondité extrêmement bas que l'on constate dans le monde développé ou (véritablement) en voie de développement.

L'écroulement est en route, notamment dans la quasi-totalité de l'Europe et au Japon, mais aussi en Chine et en Corée. Dans les deux Amériques et en France, le phénomène est limité à un **effritement**, déjà jugé insupportable par beaucoup.

Le (relatif) miracle français

En effet, la fécondité française est en gros convenable, et le problème actuel vient du télescopage du « baby boom » (1946-1973), du creux de la fécondité des années 1975 à 2000 (lui-même dû, disons, à une certaine ambiance politique) et de la décision irresponsable d'abaisser l'âge de la retraite de 65 à 60 ans (« *Vous voulez gagner les élections, oui ou non ?* » disait Mitterrand à son entourage perplexe).

Les Français ne font que redécouvrir aujourd'hui **la manière la plus simple et la plus naturelle de préparer sa retraite : faire des enfants.**

Nos prestations familiales, en argent (dont les majorations familiales évoquées ci-dessus) ou en nature (écoles maternelles) y sont pour beaucoup.

Ce n'est toutefois pas si simple, car il y a loin de l'acte initial à la perception de la retraite. D'abord, il faut monter un accord à long terme entre deux individus de sexe opposé (les arrangements récents entre personnes du

même sexe ne font que transférer les enfants d'une personne à une autre).

Ensuite, il faut **réussir sa famille**, c'est-à-dire que les enfants trouvent naturel de soutenir votre vieillesse, malgré les ponctions qu'ils subissent par ailleurs pour la retraite des autres. Et il ne faut pas que ces ponctions affaiblissent l'emploi, voire poussent les jeunes à émigrer ... [or c'est déjà largement le cas.](#)

Conclusion

Enfin, **il est miraculeux que les retraites soient au niveau où elles sont actuellement.**

Il s'agit probablement d'une exception dans l'espace et dans le temps : des États sans crise grave ni guerre, des institutions respectées : caisses de retraite, quel que soit leur statut, organismes de prélèvement comme l'URSSAF, et, en amont, un parlement, une constitution etc.

De plus, même si ces conditions nécessaires à la continuation de prélèvements injustes demeuraient respectées, le vice interne au système en abrègera la durée.

Le niveau miraculeux des retraites actuelles commence à être érodé par la force des choses : une CSG s'ajoutant à quelques années de blocage du niveau des retraites en transfère une petite partie aux actifs.

C'était à la fois mathématiquement indispensable et de simple justice pour les cotisants.

Mais l'approche purement financière qui domine jusqu'à présent ne va pas faciliter la compréhension des remèdes qui restent nécessaires. D'autant que nous devrions nous attaquer aux « abus de position dominante » qui en dérivent le fruit vers une minorité de privilégiés. Je ne développe pas sur ces privilèges, l'objet de ce texte étant la nature des retraites et non de (re)lancer des polémiques.

Revenons au fait que **les retraites ne seront pas concrètement**

servies, faute des personnes nécessaires. Certes je n'oublie pas que les hommes sont adaptables, et le travail qui manquera officiellement se fera partiellement au noir, ou par autoproduction.

Mais cette dernière, qui peut paraître naturelle, est la pire : il vaudrait mieux que le technicien d'ascenseurs continue à travailler plutôt que de soigner ses parents parce que les infirmières sont parties en retraite, car elles ne peuvent, même « au noir », réparer l'ascenseur.

Finalement si la retraite est considérée comme un droit par l'opinion, et que ce sentiment est confirmé par les textes juridiques impératifs qui en permettent la distribution financière, ce n'est néanmoins pas « un dû », et encore moins une possibilité « physique », faute des acteurs nécessaires.

Ce n'est donc pas un droit au sens économique du terme, pas plus que ne l'est « le droit au logement » lorsque ces derniers n'existent pas. Or il est moins difficile de bâtir 100 000 logements de plus que de faire apparaître 100 000 médecins et techniciens en chauffage, ascenseurs, transports publics.

La retraite actuelle n'est pas non plus un droit au sens moral, du fait de l'injustice faite aux parents et en particulier aux mères, et du fait que leur montant reflète des rapports de force qui ne sont pas proportionnés aux mérites de chacun.

Enfin vous me direz que mon analyse ne porte que sur la retraite par répartition. C'est apparemment vrai. J'ai choisi cette approche pour des raisons de simplicité du raisonnement et par réaction à la situation française.

Mais attention ! Via [la retraite par capitalisation \(fonds de pension\)](#), ce n'est pas non plus votre épargne ou l'efficacité de vos placements qui généreront des boulangers, des infirmières et des techniciens d'ascenseur ***s'ils ne sont pas nés.***

Certes, les circuits de prélèvement sur l'économie ne sont pas les mêmes, ni les acteurs et leur motivations, mais la logique d'ensemble est-elle si

différente ?

Yves Montenay

Articles similaires

Retraites, familles et immigration en France et en Europe (2006)

Retraites, familles et immigration en France et en Europe L'Harmattan, septembre 2006 Le lancinant problème des retraites, diminution pour les uns, privilèges pour les autres, empoisonne la vie politique française. Dans le reste de l'Europe, ce problème est bien pire. Dans une génération, il y aura 58 millions de seniors...

Pourquoi partir plus tard est la seule solution

Comme il faut renflouer les caisses de retraite, on parle d'argent. Mais les retraites ne sont pas une question d'argent : si vous avez faim, essayez d'avaler votre compte en banque ! L'argent n'est rien si on ne peut pas s'en servir. Voyons cela ! Avec ma double casquette de...